



Ville de Melun
République Française

Envoyé en préfecture le 13/06/2022

Reçu en préfecture le 13/06/2022

Affiché le

SLOW

ID : 077-217702885-20220613-2022_45-AR

DECISION DU MAIRE

OBJET : Ouverture d'une ligne de trésorerie de 3 000 000,00 € auprès d'ARKEA banque

N° 2022.45

Le Maire de la Ville de Melun,

VU l'article L. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 2020.07.5.60 en date du 04 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire notamment pour la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et des opérations financières qui y sont liées ;

VU la délibération n° 2020.09.28.130 en date du 17 septembre 2020 relative au pouvoir du maire en matière d'emprunt ;

CONSIDERANT la nécessité de financer les besoins ponctuels de trésorerie de la Ville, par l'ouverture d'un crédit de trésorerie auprès d'un établissement bancaire ;

CONSIDERANT la consultation du 11 mai 2022 auprès d'établissements bancaires et l'analyse des offres en résultant ;

CONSIDERANT l'offre faite par Arkéa Banque en date du 18 mai 2022 pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 3 000 000,00 EUR.

CONSIDERANT que, par délibération du 17 septembre 2020 susvisée, le Maire a reçu délégation du Conseil municipal pour signer les contrats de ligne de trésorerie pour un montant annuel maximum de 4 millions d'euros et dont la durée ne peut excéder un an ;

DECIDE

DE CONTRACTER auprès d'Arkéa Banque, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la Ville, une ouverture de crédits de trésorerie d'un montant maximum de 3.000.000 € dans les conditions suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	Arkéa Banque
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de Trésorerie Utilisable par tirages
Montant maximum	3 000 000,00 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	Taux fixe de 0,32 %
Base de calcul	exact/360 jours
Modalités de remboursement	Paiement mensuel à terme échu des intérêts.
Date d'effet du contrat	le 01 juillet 2022
Date d'échéance du contrat	le 30 juin 2023
Commission d'engagement	3 000.00 EUR,
Commission de non utilisation	Néant
Modalités d'utilisation	Tirages par crédit d'office en J pour une demande en J avant 15h/en J+1 après 16h Remboursements par débit d'office en J pour une demande en J avant 11h30 Montant minimum 10 000€

DE SIGNER le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie proposé par ARKEA BANQUE.

Envoyé en préfecture le 13/06/2022

Reçu en préfecture le 13/06/2022

Affiché le

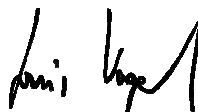
SLOW

ID : 077-217702885-20220613-2022_45-AR

DE PROCEDER aux demandes de versements des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédits de trésorerie d'ARKEA BANQUE.

Fait à Melun le 13/06/2022

Le Maire



Louis Vogel